



## Transport et circulation La mobilité pour priorité

Pages 6-7

### Édito

Un des chantiers prioritaires de la Ville est sans conteste celui des déplacements.

Avec la disparition programmée du péage de Koutio, la sécurisation et la rénovation du réseau routier ainsi que la création de nouveaux axes de circulation restent toujours d'actualité.

Mais la mise en place d'autres modes de déplacements alternatifs, complémentaires à la voiture, comme Néobus, le vélo ou la marche à pied, doit être portée tout aussi haut et fort afin de préparer au mieux notre ville de demain, celle de nos enfants.

Le Maire, Georges Naturel

*Dumbéa, j'aime y vivre*

## → Les pompiers à l'école



Le 22 mai dernier, la directrice de l'école Les Niaoulis a dirigé un exercice lors duquel était simulé un feu de poubelle dans un local. L'objectif était de mettre en application les mesures d'évacuation de l'établissement et de tester la réactivité du personnel. Toutes les écoles de Dumbéa bénéficient de ce type d'exercice qui permet, outre de s'entraîner, de pouvoir apporter des améliorations sur la procédure et sur les bâtiments eux-mêmes afin d'accroître la sécurité des enfants.

## → Le conseil municipal a voté...

Lors de la séance du 17 juin, le conseil municipal a voté une vingtaine de délibérations. Parmi celles-ci, le compte administratif 2012 a été approuvé. Il présente un résultat cumulé excédentaire de clôture.

« Pour faire face à son développement, toujours très soutenu en 2012, la commune a poursuivi son effort permanent d'investissement tout en améliorant significativement sa situation financière, explique le maire Georges Naturel au nom du conseil municipal. Ses grands équilibres financiers sont sains, tant en fonctionnement, avec un dynamisme des recettes et des charges maîtrisées, qu'en investissement, avec un financement basé sur l'autofinancement et les subventions, et un endettement à la baisse. »

Ainsi, selon le trésorier payeur de la province Sud, « la situation de la Ville est saine, la structure financière de Dumbéa est équilibrée ».



## → Ceci n'est pas une décharge !



Les points d'apport volontaire (PAV) ne semblent pas faire recette en Calédonie. À Dumbéa, comme ailleurs bien souvent, ces lieux de collecte sélective des déchets recyclables sont, en effet, pris pour des décharges. L'incivisme de quelques-uns a donc conduit la Ville à retirer, l'un après l'autre, trois des cinq PAV qu'elle avait mis en place, dont le dernier, à Auteuil, en

juillet. Les deux PAV restants se situent à Katiramaona et à la Pointe-à-la-Luzerne. Cependant, là aussi, un appel au civisme est lancé !

Continuons à bien éduquer nos enfants, comme nous, à bien trier nos déchets, ils seront recyclés pour préserver l'avenir de notre ville et de notre planète !

## → Carnet blanc

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés : Olivier Bouissou et Marieke Raillard (1<sup>er</sup> juin) ; André Poitier et Marjorie Cagliero (14 juin) ; Daniel Couttier et Eveline Samouan (21 juin) ; Christophe Aïda et Pascale Viramoutoussamy (21 juin).

**1 400 cas de dengue depuis le début de l'année à Dumbéa.**

## → Inscription sur les listes électorales

**Attention, 2014 sera une année électorale importante avec les élections municipales, provinciales et européennes. Ainsi, pour pouvoir voter dès 2014, les nouveaux arrivants dans la commune et les jeunes majeurs doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des élections (tél. : 41 40 30). Pour cela, ils doivent remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives selon le type d'élections concernées.**

À la base, la qualité d'électeur suppose l'inscription sur la liste générale. Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes). Pour pouvoir voter aux élections provinciales, vous devez également être inscrit sur la liste spéciale. Si vous êtes inscrit sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrit sur le tableau annexe.

La liste générale récapitule ainsi les électeurs inscrits, d'une part, sur la liste spéciale et, d'autre part, sur le tableau annexe.

### Inscription sur la liste générale

#### Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2014) ;
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- en outre, pour être inscrit dans la commune, il faut, soit :
  - y posséder son domicile,
  - y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2014,
  - y être inscrit pour la cinquième fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune,
  - y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire (aucune durée de résidence n'est exigée).

#### Pièces à produire au bureau des élections :

- la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- un justificatif du domicile ou des 6 mois de résidence réelle et effective exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, d'électricité, etc.).

### Inscription sur la liste spéciale

En l'absence de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale, les électeurs qui, bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur cette liste électorale, n'auraient pas déposé de demande d'inscription au plus tard le 31 décembre 2013 ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du Congrès. En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des élections (tél. : 41 40 30).

#### Conditions à remplir :

- condition générique : être inscrit sur la liste générale au plus tard le 28 février 2014 ;
- conditions spécifiques :
  - ou bien justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008,
  - ou bien être inscrit sur le tableau annexe (établi en vue du scrutin du 8 novembre 1998) et domicilié depuis 10 ans en Nouvelle-Calédonie à la date de l'élection des membres des assemblées de province et du Congrès,
  - ou bien avoir atteint l'âge de la majorité après le 31 octobre 1998 et se trouver dans l'un des trois cas suivants :
    - justifier de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie en 1998,
    - avoir eu un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998,
    - avoir un de ses parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie à la date de l'élection.

#### Pièces à produire au bureau des élections :

- la preuve des 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc.).

### Attention :

s'ils n'ont pas été informés par la mairie de Dumbéa de leur inscription d'office, les Françaises et Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec celle-ci au plus tard le 31 décembre 2013.

Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2013 inclus à la mairie annexe de Koutio. Il sera alors transmis par la mairie à une commission administrative qui se prononcera en mars 2014.

### Tableau annexe

Si vous êtes inscrit dans le tableau annexe, vous ne pouvez voter que pour les élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Mais si vous remplissez les conditions suivantes, il vous est encore possible de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire de devenir électeur aux élections provinciales :

- être inscrit sur la liste générale ;
- remplir l'une des deux conditions suivantes :
  - être majeur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale (fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance),
  - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008 (fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestations de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyer ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

## → Succès du Forum des associations



La Ville de Dumbéa a organisé son forum des associations sur le complexe sportif d'Auteuil, le 25 mai dernier. Le public, venu nombreux, a pu découvrir les nombreuses activités proposées à Dumbéa tout au long de l'année. Vingt-cinq associations culturelles, sportives ou socio-éducatives ainsi que les services de la mairie étaient présents. Cette journée était ponctuée d'animations socioculturelles, de démonstrations et d'initiations sportives.

## → L'école Renée-Fong inaugurée !



Le 5 juin dernier, le groupe scolaire Renée-Fong, qui a accueilli ses premiers élèves à la rentrée scolaire, a été inauguré.

Pour la petite histoire, Renée Fong est née à Clichy-la-Garenne en 1936 et décédée à Nouméa en 2008. Dès son arrivée en Nouvelle-Calédonie, en 1970, elle exerce le métier d'institutrice à l'école John-Higginson, à Dumbéa, avant de devenir sage-femme à l'hôpital Gaston-Bourret.

À partir de ce moment, elle participe pleinement à l'activité sociale et scolaire de toute la commune de Dumbéa, en étant, notamment, présidente du premier syndicat des propriétaires de Koé. De 1978 à 1991, elle est élue au conseil municipal et devient alors adjointe au maire, déléguée au secteur social. Avec cette école qui porte désormais son nom, elle restera, de par sa gentillesse et sa générosité, dans le cœur de très nombreux Dumbéens !

## → Que d'eau ! Que d'eau !

Les 2 et 3 juillet dernier, les intempéries ont provoqué de fortes inondations à Dumbéa, bloquant de nombreux accès routiers pendant plusieurs heures. Les pompiers ont dû intervenir plus d'une vingtaine de fois en vingt-quatre heures.

À noter que, malgré la pose de panneaux interdisant temporairement le passage, des personnes ont passé outre à cette interdiction, ce qui a nécessité des sauvetages... Rappelons qu'il est impératif que chacun fasse preuve de civisme et respecte la signalisation.



## → 1 000 arbres de plus !



Rendez-vous était donné aux Calédoniens, le 29 juin dernier, pour participer à la mise en terre à la Haute-Dumbéa de 1 000 nouveaux arbres de forêt et de maquis minier, appartenant à une vingtaine d'espèces natives de ces vallées. L'opération était portée par le WWF et accompagnée par la mairie de Dumbéa, la province Sud, Dumbéa Rivière Vivante et l'ASNNC.

À noter également la participation des membres de l'association Arawa Ensemble de Dumbéa-sur-Mer, prouvant ainsi l'intérêt de tous pour l'environnement de la rivière de Dumbéa, de la source à l'embouchure !

## → Forum de l'emploi et des carrières 2013



En partenariat avec la Mij, la Ville de Dumbéa a organisé la 6<sup>e</sup> édition du forum dédié à l'orientation, à l'emploi et aux carrières, le 4 juillet dernier à la Maison de la jeunesse.

Une trentaine de professionnels, représentant différents secteurs et métiers, ont tenu un stand d'information.

Le public – 335 visiteurs dont 150 scolaires et 185 demandeurs d'emploi – a pu ainsi s'informer sur les offres d'emploi actuellement disponibles sur le marché du travail et sur les possibilités d'évolution de carrière dans une branche professionnelle ou dans un secteur d'activité.

## → Et aussi...

### Le spectacle Chuut

90 internes du lycée du Grand Nouméa ont assisté le 25 juin à la représentation du spectacle *Chuut !* présenté par Pacifique et compagnie dans la salle omnisports de Koutio.

### La plume et le Guerrier

Contes, chansons et slam se sont fait entendre à la maison de quartier de Jacarandas le 26 juin dernier. Erwan Botrel (slameur) et Sylvain Lorgnier (conteur) ont été les guides de ces histoires tendres et drôles.

# Une ville à l'écoute

## → Une délégation nationale à Dumbéa



Fin juin, une délégation de l'Union nationale des CCAS s'est rendue en Nouvelle-Calédonie afin de rencontrer quelques-uns des huit CCAS locaux, dont celui de Dumbéa. L'occasion de mieux connaître la réalité des besoins en matière sociale, parfois spécifiques, de la Nouvelle-Calédonie.

## → Les 10 ans de Simonette



Entrée à La Cordyline en 2003, Simone Humaux, surnommée Simonette, est la plus ancienne des résidants de la maison de retraite médicalisée de Nakutakoin. Et c'est avec un réel plaisir que les pensionnaires et le personnel ont fêté les 10 ans d'ancienneté de cette « amie fidèle, bonne confidente et véritable mascotte des lieux ».

## → La lutte contre les tags



jeunes tagueurs, sous la houlette d'un intervenant, des murs, des structures et des panneaux tagués. Un nettoyage est d'abord effectué, à la suite duquel une fresque est réalisée. Dans le même temps, l'intervenant (artiste peintre agréé) et les agents municipaux s'emploient à sensibiliser les jeunes à ne pas récidiver durant la période consacrée à cette action.

Afin de lutter contre le phénomène des tags, notamment sur des structures publiques, la Ville de Dumbéa a mis en place un travail basé sur le principe de la réparation, depuis 2009. L'action consiste à faire repeindre par des

Ce dispositif permet ainsi aux jeunes de prendre conscience de la gravité des dégradations et la gêne occasionnée aux habitants, les rendant à leur tour acteurs de la prévention.

Dix chantiers de plusieurs jours chacun sont programmés en 2013.



Mur de soutènement du secteur Ambrym-Éfate, avant...



... et après l'opération !

## → Les tout-petits à la médiathèque



Pour la troisième fois, le CCAS de Dumbéa a organisé, le 10 juillet dernier à la médiathèque, une animation ouverte aux familles de la commune, consacrée aux enfants de 0 à 6 ans accueillis auprès des « nounous » du Réseau d'assistantes maternelles (RAM) ou des nombreuses garderies et crèches implantées à Dumbéa. Des stands d'information et de prévention étaient installés sur l'esplanade de la médiathèque et diverses animations étaient proposées aux tout-petits.

## → Les beaux jardins des Palmiers



Une trentaine de résidants des Palmiers ont participé au concours du plus beau jardin organisé par le Fonds social de l'habitat (FSH). Un sympathique moyen de récompenser les actions menées par les locataires de la résidence en faveur de l'embellissement de leurs jardins et de

leurs terrasses. La remise des prix a eu lieu le 19 juin dernier. Des bons d'achat en jardinerie d'une valeur totale de 200 000 F ainsi que d'autres lots et surprises ont récompensé les participants. Encore bravo !

## → L'atelier « budget » du CCAS



Le Centre communal d'action sociale de la Ville de Dumbéa organise une fois par mois un atelier budget à la mairie annexe de Koutio. L'objectif est d'enseigner aux familles à maîtriser et à optimiser leurs dépenses, mais aussi de les sensibiliser aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement.

Renseignements et inscriptions au 46 55 00. Prochain rendez-vous : le mardi 27 août.

# Une ville qui bouge !

## → Une semaine de karaoké à Dumbéa

La Ville de Dumbéa a organisé un concours de karaoké géant, du 10 au 14 juin, adressé prioritairement au public des maisons de quartier et de la Maison de la jeunesse.

Cent soixante personnes (candidats ou spectateurs) ont ainsi participé à cette semaine du karaoké qui a vu des prestations remarquables... Sur l'ensemble des auditions réalisées, une quinzaine de candidats ont été sélectionnés pour participer à la grande finale communale qui a eu lieu à la Maison de la jeunesse.



### Les vainqueurs :

- catégorie 8-12 ans : **Micheline Nateawe** ;
- catégorie 13-17 ans : **Élisabeth Humbert** ;
- catégorie 18-26 ans : **Ismaël Haiu** ;
- catégorie plus de 26 ans : **Françoise Leleivai** ;
- catégorie Duo : **Lydie Titilaiki et Françoise Leleivai**



En plus de recevoir leur prix, ces candidats ont pu participer au concours de karaoké intercommunal, organisé par la Ville du Mont-Dore, le 28 juin.

Les finalistes des communes du Grand Nouméa se

sont affrontés dans la bonne humeur pour une conviviale joute musicale et vocale.

Au final, le Mont-Dore et Païta se partagent les premières places, nos représentants complétant le podium : Micheline, Élisabeth, Lydie et Françoise se classent à la 3<sup>e</sup> place, Ismaël et Françoise à la 4<sup>e</sup> place dans leur catégorie respective.



## → Go Manga !

Une trentaine de jeunes de 12 à 14 ans ont participé au concours « Go Manga », composé d'un prix littéraire et d'un concours de dessin, organisés par la médiathèque de Dumbéa entre mars et juin. Bravo à eux !

## → Contes d'ailleurs

Environ 150 enfants, âgés de 3 à 15 ans, ont assisté aux quatre séances de « Contes d'ailleurs », un festival proposé en juin-juillet par la médiathèque de Dumbéa en partenariat avec la médiathèque de Rivière-Salée et les conteurs du Nord de l'association Tagade. Une invitation au voyage qui a beaucoup plu, avec pour destinations le Burkina Faso, le Canada, le Japon, la France...



## → Visite nippone



Dans le cadre d'un partenariat avec le collège Francis-Carco de Koutio, une classe d'élèves japonais de la ville d'Hachinohe a visité la mairie le 28 mai dernier. La délégation a rencontré le maire et découvert le fonctionnement d'une collectivité française dans le Pacifique.

## → Des mondiaux et un timbre

Du 19 au 23 août, le centre aquatique régional de Dumbéa Guy-Verlaguet sera le lieu des prochains championnats du monde de natation en sport adapté. De nombreuses sélections seront présentes, comprenant des dizaines de compétiteurs, 36 officiels de niveau national ou international. Plus de 40 bénévoles seront nécessaires au bon déroulement des compétitions, accompagnés de 5 traducteurs qui seconderont le comité organisateur. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Et pour l'occasion, un timbre a été créé sur lequel le centre aquatique est dessiné, en vente dans toutes les agences OPT du Territoire, à partir du 20 août.



Réouverture du bassin de 25 mètres du centre aquatique régional de Dumbéa le 9 août.

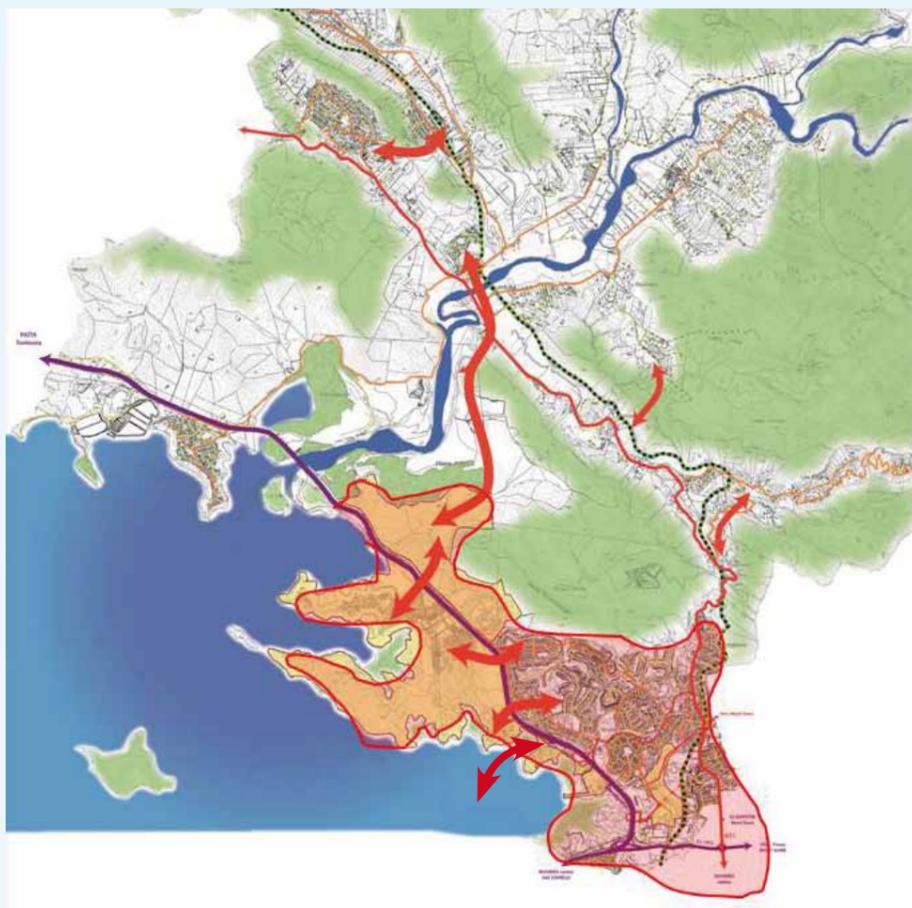
## → Les seniors au golf



Le 6 juin dernier, 52 seniors se sont retrouvés par une superbe journée sur le golf de Dumbéa pour le tournoi mensuel. Un beau moment de compétition mais aussi de détente.

## La mobilité et la sécurité pour priorité

# Nouvelles voies et N



De par sa situation de carrefour dans l'agglomération, Dumbéa est la principale victime de la saturation du trafic routier urbain.

L'accroissement de la population dumbéenne, mais également des autres communes, accentue encore davantage la situation.

Aussi la mairie a-t-elle mis en place un certain nombre de solutions, aujourd'hui intégrées dans son nouveau Plan d'urbanisme directeur (PUD).

### Le réseau et le développement urbain

Faire un centre ville à Dumbéa, c'est avant tout rapprocher les services et les activités (donc réduire les déplacements) de la population. C'est ainsi que le projet « Cœur de Ville » à Koutio devrait contribuer à améliorer les déplacements avec l'émergence progressive d'équipements structurants et de services à proximité (par exemple une antenne de la Cafat, des cinémas, etc.), limitant ainsi les trajets aujourd'hui obligatoires vers Nouméa.

Le réseau routier doit également suivre ces évolutions. Ainsi, trois nouveaux axes routiers sont prévus : l'un qui relie directement la RT 1 au centre urbain (travaux en cours), l'autre reliant directement l'école John-Higginson à la Savexpress au niveau de Panda (afin de désengorger le Col de Tonghoué) et,

enfin, une nouvelle voie de circulation directe depuis le Médipôle vers Ducos au travers de la baie (afin de désengorger le triangle du Caillou bleu).

Enfin, le réseau actuel fait également l'objet de toutes les attentions. Entretien et renouvelées régulièrement, les voies sont aussi toujours plus sécurisées, notamment sous l'impulsion des conseils de quartier, avec l'aménagement de dos-d'âne, la réfection progressive de la signalisation, etc.

### Se déplacer autrement

Mais au-delà, la maîtrise de la mobilité croissante sur Dumbéa passe également par la mise en place impérieuse de nouveaux modes de déplacements. C'est le transport en commun en site propre (TCSP) qui assurera un nouveau lien entre les quatre communes de l'agglomération tout en reliant divers quartiers de Dumbéa. Ce projet Néobus est actuellement dans sa phase de large consultation publique, avant le démarrage des travaux prévu courant 2014.

Mais ce projet essentiel de transport alternatif à la voiture n'est pas le seul. Le nouveau PUD intègre et privilégie, dans l'espace urbain et sur des parcours identifiés et sécurisés, divers modes de déplacement dits « doux », que sont le vélo, le roller et la marche à pied.

Toutes ces réalisations tendent à un seul et même résultat : une circulation à la fois plus sûre, écologique et plus fluide à Dumbéa.

La commune de Dumbéa occupe une position centrale. De ce fait, elle est le principal lieu de transit des déplacements pour tous.

Malgré l'augmentation constante de plus de 10 000 véhicules et la maîtrise des flux de déplacements sur le territoire, les défis majeurs à atteindre pour réussir le développement urbain.

Cela passe d'abord par la rénovation et la sécurisation de nouvelles voies et par la mise en place d'autres modes de transport en commun en site propre Néobus.

Avec la confirmation de la suppression du péage au 1<sup>er</sup> d'actualité et urgents à mettre en œuvre.



Le projet Néobus au collège Francis-Carco...

## → Vous avez dit Néobus ?



Le projet Néobus est un TCSP, soit un système de transport en commun en site propre. Le site propre, c'est une voie de circulation exclusivement réservée aux véhicules de transport collectif, séparée du reste de la circulation, physiquement, mais aussi du fait de la priorité donnée aux bus. Le gros avantage du site propre, c'est que la régularité est garantie par cette séparation. Du coup, Néobus passera au travers des encombrements sans le moindre ralentissement et avec une vraie régularité, à savoir un passage toutes les cinq minutes aux heures de pointe.

# Néobus

au sein de l'agglomération du Grand Nouméa.  
placements, avec tous les problèmes ainsi générés

véhicules par an sur l'agglomération, la gestion  
de communal sont, pour Dumbéa, des objectifs  
harmonieux de la ville.

des voies existantes, mais aussi par la création  
des modes de déplacement que la voiture, à l'image du

1<sup>er</sup> janvier 2014, ces axes deviennent plus que jamais



... et sur le trajet.

Long de 24 kilomètres, le tracé en site propre du projet Néobus aura la forme d'un T. La branche commune de ce T desservira le centre-ville de Nouméa, la Vallée-du-Tir, Monttravel et Rivière-Salée, puis le Centre urbain de Koutio. De là, deux lignes partiront, l'une vers l'est, passant par Saint-Quentin, Pont-des-Français, La Conception et Robinson, jusqu'à Boulari, l'autre vers l'ouest, passant par Koutio, jusqu'à Dumbéa-sur-Mer, via le futur centre commercial et le Médipôle.

Le projet Néobus s'arrêtera à 40 stations distantes entre elles de 400 à 500 mètres en moyenne. Ces stations seront abritées et équipées de quais construits à hauteur du plancher des bus, pour en permettre l'accès à tous. On y trouvera aussi des dispositifs de distribution de tickets et d'information en temps réel.

Le projet est en phase de consultation publique. Le chantier doit se dérouler de 2014 à 2019.



Réunion publique sur le Néobus, le 18 juin dernier à la Maison de la jeunesse.



Souhaitée par la mairie, la suppression du péage au 1<sup>er</sup> janvier 2014 va fluidifier cette artère primordiale pour Dumbéa.



Inauguration de l'échangeur de Panda, fin 2012 : les échangeurs se sont multipliés sur la Savexpress pour faciliter les déplacements entre Dumbéa-sur-Mer et le reste de la commune.

## → Dans l'immédiat...

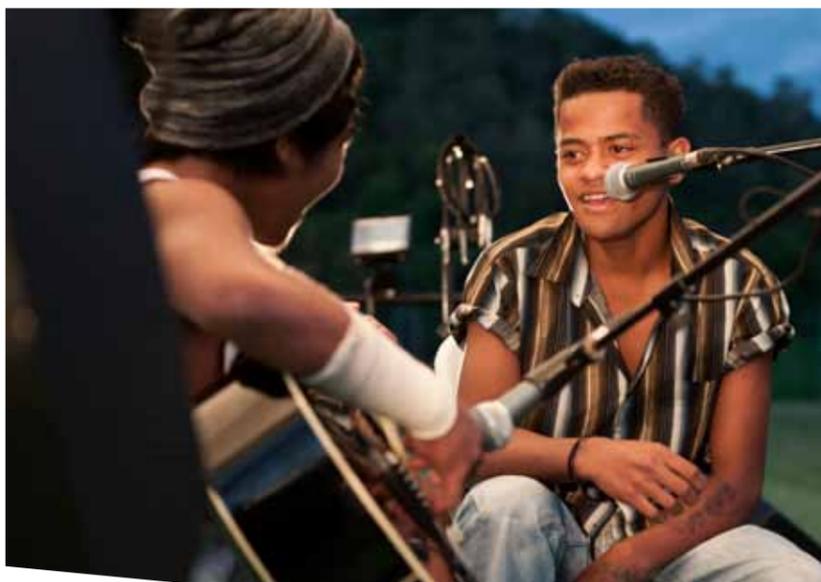
- **Réfection** de la signalisation horizontale à la Pointe-à-la-Dorade et à la Pointe-à-la-Luzerne, pour un montant de 1 500 000 F.
- **Réfection** de la route de Socafim, pour un montant de 9,5 millions.
- Courant du second semestre : **réfection** de la route de la Nondoué, pour un montant de 25 millions, et de la route de Koé, pour un montant de 75 millions.
- Courant juillet, avenue Victor-Hugo, des **purges de chaussée** ont été programmées, pour un montant de 14 millions.
- **Transport en commun** : doublement de la ligne de bus, avec une fréquence de passage toutes les 30 minutes, et création de 15 arrêts supplémentaires.
- **Réfection** de diverses portions de chaussée au FSH.



En 2012, 13 dos-d'âne ont été créés dans les différents quartiers de Dumbéa. D'autres sont en cours en 2013.

# La musique en fête !

Quatre rendez-vous étaient proposés aux Dumbéens, fin juin, à l'occasion de la fête de la Musique. Reggae, kanéka mais aussi rock et jazz, il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges. Retour en images sur des prestations musicales variées et d'une qualité remarquable !



Cette année, Dumbéa a dignement fêté la musique aux quatre coins de la commune. De Dumbéa-sur-Mer à Katiramona en passant par la médiathèque et la Maison de la jeunesse, au travers d'un karaoké géant et de trois scènes de concert, ce sont des milliers de spectateurs qui ont pu profiter des nombreux groupes et chanteurs amateurs qui ont joué et chanté à l'occasion de cette 25<sup>e</sup> fête de la Musique.

## Mois du patrimoine

Du 7 au 27 septembre



La Ville de Dumbéa et l'association In Memoriam présentent deux expositions et des rencontres pendant tout le Mois du patrimoine à la maison Lacroix : les mines de Dumbéa et la construction de la voie ferrée.

### « Des mines, un train et des hommes à Dumbéa »

Au 19<sup>e</sup> siècle, le projet de développement des travaux publics en Nouvelle-Calédonie s'est accompagné de la réalisation d'un chemin de fer allant de Nouméa à Païta, et traversant Dumbéa. Grâce à cette voie ferrée, un train acheminait des passagers, des marchandises agricoles et du minerai de nickel, de cobalt et de charbon... Reliant usines de transformation, sites d'extraction et port d'embarquement, il concourait à l'essor de quelques concessions minières.

L'exposition « Des mines, un train et des hommes à Dumbéa » vous fait découvrir la construction du petit train, les concessions minières qui bordaient sa voie ferrée et les désillusions dont cette aventure a fait l'objet.

Ouverture le samedi 7 septembre à 15h.

Tout public : les mercredis et samedis de 14h à 17h30.

Scolaires : les mardis et jeudis, de 9h à 11h.

Renseignements et réservations au 41 23 07.

### Rencontre avec Jean Chatelier : « Les sentiers de la mine »

Cette exposition à la maison Lacroix est une invitation au voyage, un voyage dans le temps à la découverte de quelques anciennes mines de nickel et de chrome de la commune, dont celle de John Higginson. Bien sûr, sont abordés les premiers germes de l'industrie du nickel, la main-d'œuvre, la SLN, les crises, la production et les exportations de ces quelques mines, l'impact sur l'environnement, le transport du minerai...

Sont également présentés quelques équipements de base utilisés pour l'exploitation de ces mines.

Les samedis 14 et 21 septembre, à 17h30, à la maison Lacroix.

Renseignements et réservations au 41 23 07

Retrouvez  
tout le programme culturel  
sur le site internet de la Ville :  
[www.ville-dumbea.nc](http://www.ville-dumbea.nc)

# Une ville qui s'anime

CULTURE

## → « Art'elier » au centre culturel

Les ateliers du centre culturel permettent aux enfants de développer leur créativité. Entre réalisation de bijoux, tressage, théâtre, graff, peinture ou dessin, les artistes en herbe de Dumbéa ont de quoi exprimer leur talent.

En août, la sculpture sur bois et la gravure sur bambou sont au programme. Des ateliers ont lieu tous les mercredis après-midi pour les enfants, mais aussi les jeudis soir pour les adultes.

Renseignements et inscriptions au centre culturel de Dumbéa, tél. : 41 23 07.



Tarifs : 2 000 F (1 000 F avec la carte Multipass).

## → Exposition « Identités vivantes, identités mouvantes »

En partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le centre culturel de Dumbéa a mis en place une résidence de création à la Villa des arts dans le cadre du premier Festival des arts pays.

Quatre artistes ont été sélectionnés pour participer à ce projet : Grégory Fambart (plasticien), Thierry Mangin (plasticien, peintre), Weneslas Alosioa (sculpteur) et Pascale Degand (plasticienne). Ces artistes créeront dix œuvres autour de la thématique « Identités vivantes, identités mouvantes ».

L'exposition se tient du 1<sup>er</sup> août au 5 octobre à la Villa des arts du centre culturel. Entrée libre et gratuite.

Renseignements : 41 23 07



## → Vive les vacances !

Stages et ateliers du 12 au 23 août (ces stages ne comprennent pas les jeudi 15 et vendredi 16 août). Tarif : 2 000 F (tarif carte multipass : 1 000 F).

### Pour les 6-8 ans

De 8h à 9h30 : initiation à la sculpture (Villa des arts du centre culturel de Dumbéa. Intervenante : Béatrice Tiaou).

De 9h30 à 11h30 : initiation au cirque (salle omnisports d'Auteuil. Intervenante : école de cirque de Nouvelle-Calédonie).

### Pour les 9-12 ans

De 8h à 9h30 : initiation au cirque (salle omnisports d'Auteuil. Intervenante : école de cirque de Nouvelle-Calédonie).

De 9h30 à 11h30 : initiation à la sculpture (Villa des arts du centre culturel de Dumbéa. Intervenante : Béatrice Tiaou).



### Pour les 13- 18 ans

De 8h à 11h : initiation au hip-hop (salle parquet).

De 13h à 16h : initiation à la sculpture sur bois (intervenante : Béatrice Tiaou).

### À la médiathèque

#### Les récits de voyage

Initiation à la réalisation de cartes postales à partir des techniques de l'aquarelle et du lavis. Du 20 au 23 août, de 8h à 11h. Public à partir de 13 ans, animation gratuite, sur inscription.



## → Cafés concerts...



Venez découvrir les nombreux groupes et talents de la commune dans un cadre convivial. Des cafés concerts, réalisés en partenariat avec le Comité d'organisation des fêtes et des loisirs de Dumbéa (Cocaf), auront lieu lors du marché vide-greniers mensuel et des marchés Broussards.

Le samedi 3 août de 8h à 12h, le mercredi 28 août de 14h à 18h, le samedi 7 septembre de 8h à 12h. Entrée libre et gratuite (lire aussi page 11).

## → L'aventure et le voyage

Dans le cadre de l'animation « Partageons nos lectures », une sélection de livres, une exposition, une bibliographie et des projections seront proposées au public, pour faire vivre les collections de la médiathèque, du 1<sup>er</sup> août au 28 septembre.

Une cinquantaine d'ouvrages seront ainsi proposés aux lecteurs qui pourront emprunter les livres et donner leur avis au travers des « coups de cœur du public ».

Une bibliographie regroupant tous les ouvrages sur ce thème sera consultable sur place.

En marge de cette sélection, des projections seront proposées les mercredis 14 août et 11 septembre, de



14h à 18h, et les samedis 24 août et 21 septembre, de 10h à 16h.

Enfin, une exposition sur les musiques d'Afrique noire sera présentée en salle audiovisuelle, accompagnée d'une sélection de CD.

Entrée libre et gratuite à la médiathèque, en fonction des places disponibles.

## → Et aussi à la médiathèque...

### En août

**Petite enfance** : Natte des p'tits bouts, le 7 août à 9h (réservé aux crèches sur inscription).

**Enfants** : contes antillais, le 7 août à 15h, public à partir de 5 ans.

**Ados** : atelier cyberbase, le 28 août, montage vidéo.

**Ados** : mercredi ciné, projection du film *Dead Space Downfall*, le 28 août à 14h30.

**Tout public** : spectacle *Blanche Neige*, présenté par Charlotte Collomb, le 31 août à 14h30. Entrée libre et gratuite, en fonction des places disponibles.



### En septembre

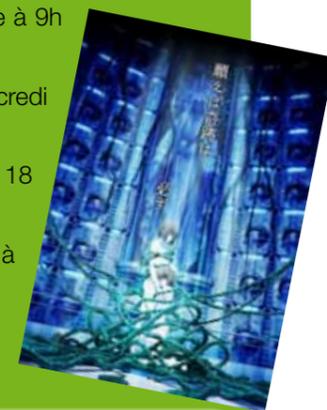
**Petite enfance** : Natte des p'tits bouts, le 4 septembre à 9h (réservé aux crèches sur inscription).

**Enfants** : vote du concours littéraire Livre mon ami, le mercredi 4 septembre à partir de 14h.

**Enfants** : contes vanuatais avec Julie et Boé Toka, le 18 septembre à 15h (sous réserve).

**Ados** : atelier cyberbase, chaque mercredi de 15h30 à 17h30, sur le thème du montage vidéo.

**Ados** : mercredi ciné, projection du film *Le roi des ronces*, le 25 septembre à 14h30.



**Médiathèque de Dumbéa, tél. : 41 43 10**

Du mardi au vendredi de 14h à 18h. Samedi de 10h à 16h.

**Centre culturel de Dumbéa, tél. : 41 23 07**

56 avenue d'Auteuil (à côté du magasin Vival à Koutio).

Retrouvez toutes vos animations en détail sur [www.ville-dumbea.nc](http://www.ville-dumbea.nc)

**L'aménagement et l'entretien des espaces communaux, les travaux de rénovation des bâtiments ou de la voirie, la réalisation de nouvelles infrastructures collectives sont des préoccupations majeures de la Ville afin d'améliorer la vie des habitants de Dumbéa. Aperçu...**

## → En cours de réalisation



### Rénovation du centre culturel

Les travaux intérieurs de la salle polyvalente ont repris depuis mai pour une livraison prévue au troisième trimestre (nouveau système de climatisation et divers équipements techniques neufs pour en faire une véritable salle de spectacle). Des études sont également en cours pour le réaménagement et l'extension de l'antenne du Conservatoire de musique et de danse. Les travaux sont prévus d'ici la rentrée 2014.

### Salle des arts martiaux

Les travaux liés aux problèmes d'étanchéité devraient se dérouler prochainement. Par ailleurs, si les travaux des salles de danse et de judo débuteront en octobre (pour une livraison prévue à la rentrée 2014), les travaux de sécurisation de la passerelle vers le parking de la Maison de la jeunesse sont terminés.

### Centre aquatique régional de Dumbéa

Le dispositif de chauffage du bassin de 25 m est en cours de remplacement. Ce travail devrait être finalisé en août. La réfection des allées et des plages des piscines ainsi que la rénovation des vestiaires sont également programmées pendant la fermeture du petit bassin. Quant au bassin de 50 m, du centre aquatique, il reste toujours ouvert au public.

### Route de Koé-Nondoué

Sont programmées, au cours de ce second semestre, la réfection de 2 km de route à Nondoué (de Val-Suzon au carrefour de la route des Charbonniers) et celle de 4 km sur la route de Koé (du parc naturel au pont de la Rhumerie).

### Aménagement du Croissant vert

Le démarrage de la deuxième tranche des travaux est prévu au cours du trimestre pour une livraison en fin d'année (réalisation de la passerelle reliant le parcours pédestre à la salle omnisports du lycée du Grand Nouméa, nouveau calibrage des berges de la Tonghoué et renforcement d'une conduite d'eaux usées).

### Rue Félix-Trombe et avenue Paul-Émile-Victor



Des travaux de réfection sont en cours, sous la maîtrise d'ouvrage de la Secal, pour une livraison prévue très bientôt (enrobé coloré, béton tramé, mobilier urbain...).

### Cellules de dégrisement de la gendarmerie

La livraison est prévue en août.

### Rue des Verts-Coteaux

Les travaux concernant l'assainissement et la réfection de la rue ont débuté en mai pour une durée de six mois.



## → Chantiers à l'étude...

### Pôle loisirs de Koutio

L'aménagement d'un plateau sportif à proximité du lycée du Grand Nouméa est prévu au second semestre. Une consultation est en cours pour l'attribution de la maîtrise d'œuvre.

### Pôle de loisirs des Érudits

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'équipe Sigma Ingénierie. Le schéma d'aménagement global vient d'être validé et présenté au comité de quartier. La première tranche de travaux débutera au second semestre.

### Rue Lapérouse

Des études sont en cours concernant le renforcement du réseau des eaux usées. Les travaux sont prévus au cours du second semestre.

### Route des Koghis

Le chantier concernant le confortement de la route des Koghis a été attribué à l'entreprise AEP. Les études sont en cours de finalisation pour un démarrage des travaux prévu ce trimestre.

### Pôle sportif d'Auteuil

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'équipe Courtot Architecture. Les travaux d'extension et de rénovation de la salle omnisports d'Auteuil sont programmés avant la fin de l'année.

### Maison des communautés et des associations

Le schéma d'aménagement du parc Fayard a été validé. Les travaux de construction de la Maison des communautés et des associations sont prévus ce semestre.



## → Travaux finalisés

### Entretien des écoles

Les services techniques de la mairie ont profité des vacances de juin pour programmer de multiples travaux dans les écoles, comme à Louis-Bénébig et aux Niaoulis dont les toitures ont été nettoyées et les chéneaux remplacés. À Alphonse-Dillenseger, une salle de classe a été sécurisée et des plafonds en PVC ont été installés dans quatre salles.

Le programme de mise aux normes des cantines scolaires se poursuit également : les travaux ont été réceptionnés dans les écoles L'Oasis et John-Higginson et des consultations sont en cours pour les établissements Victorien-Bardou et Les Colibris.



## → Développement durable...

Mise en place en juillet de quinze nouvelles poubelles et d'une collecte des déchets dans le nouveau Parc naturel provincial de Dumbéa.

## → La plus grande station d'épuration calédonienne

En s'appuyant sur plusieurs études préalables, la Ville de Dumbéa et la province Sud ont pris la décision fin 2010 de ne réaliser qu'une seule station d'épuration pour l'ensemble des quartiers de la ville, incluant Panda et Dumbéa-sur-mer. Elle sera située à Koutio, à côté de la station d'épuration actuelle.

Concessionnaire de la province Sud pour l'aménagement de Dumbéa-sur-Mer et de Panda, la Secal a ainsi engagé des études techniques depuis deux ans pour concrétiser le projet.

Avec une capacité totale de traitement de 72 000 équivalents habitants (EqH), la future station d'épuration sera la plus importante du territoire. Construite en trois étapes, elle assurera d'abord le traitement des eaux usées de Dumbéa-sur-Mer et de Panda, mais aussi des quartiers sud limitrophes.

La signature du marché a eu lieu le 29 mai dernier, en présence de Georges Naturel, maire de la Ville de Dumbéa, Pascal Vittori,

2<sup>e</sup> vice-président de la province Sud, et Gil Brial, président de la Secal. Le marché est confié au groupement Degrémont France Assainissement, OCR, Soproner, Agence NEO, pour un montant de 3,4 milliards de francs.



## → Planning des opérations de dératisation

Les opérations de dératisation systématiques se poursuivent. Pour le prochain bimestre, les opérations programmées se dérouleront aux dates suivantes :

- lotissements Secal, Sic-NC, Jacarandas 1 et 2 : **du 5 au 9 août et du 2 au 6 septembre ;**
- lotissements Les Jarriots, FSH 1, 2 et 6, Takutéa et Collines d'Auteuil : **du 12 au 16 août et du 9 au 13 septembre ;**

- lotissements Pointe à la Dorade, Douvier-Renard, Alamandas et Fayard : **du 19 au 23 août et du 16 au 20 septembre ;**
- lotissements Horizon, Les Palmiers, Giozzi, Poncet (Nondoué), Poncet (Katiramona), Pointe à la Luzerne : **du 26 au 30 août et du 23 au 27 septembre.**

À noter que le plan de veille sanitaire est réalisé dans les 15 écoles communales avant chaque rentrée scolaire.

## → Les permanences d'élus

Le maire et ses adjoints tiennent des permanences plusieurs jours par semaine, à différents endroits de la commune, afin que les administrés qui en font la demande

puissent les rencontrer. En dehors des maisons de quartier de Val-Suzon et de Jacarandas, ces rencontres se font **sur rendez-vous** au 41 40 00.

### Mardi

- Maison de quartier de Val-Suzon : de 9h à 11h.
- Mairie : à partir de 8h, et mairie annexe : à partir de 13h30.

### Mercredi

- Maison de quartier de Jacarandas : de 9h à 11h.

### Judi

- Mairie : de 8h à 11h30.

### Vendredi

- Mairie : de 9h à 11h.



## → Coupure d'eau ou d'électricité

La direction des Services techniques rappelle aux administrés qu'en cas de coupure des réseaux de distribution d'eau ou d'électricité, ils doivent contacter

les concessionnaires concernés aux numéros suivants :

- **CDE : 41 37 37 ;**
- **Enercal : 25 02 70 ou 25 06 66 ;**
- **EEC : 46 36 36.**

## → Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40 - courrier@mairie-dumbea.nc  
Service des Affaires générales : 41 40 00 / Fax : 41 80 40  
Cellule du contrat d'agglomération : 41 40 04

### Direction Administrative et Financière

Service des Finances et de la Solde : 41 40 00 / Fax : 41 40 09  
Service Élections / État civil : 41 40 07 ou 41 40 31 / Fax : 43 21 94  
Cellule informatique : 41 40 00  
Cellule communication : 41 40 22  
Service des Ressources humaines : 41 40 30 / Fax : 41 64 66  
Service de la Vie scolaire : 41 40 34 / Fax : 41 64 66

Direction des Services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Direction Culture, Jeunesse, Sports et Prévention : 41 30 36

Service Culture et Fêtes : 41 30 55 / Fax : 41 20 20

Centre culturel de Dumbéa : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Médiathèque municipale : 41 43 10 / Fax : 41 43 12

Service Animation jeunesse (Maison de la jeunesse) : 43 74 05 / Fax : 43 24 00

Maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05

Maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76

Maison de quartier de Katiramona : 43 62 21

Service des Sports : 41 22 26 / Fax : 43 95 28

Centre aquatique régional Guy-Verlaguet : 41 24 40 / Fax : 41 22 93

Golf de Dumbéa : 41 80 00 / Fax : 41 94 47

Service Prévention : 43 61 54

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Fourrière intercommunale : 23 86 66 / Fax : 23 86 67

Union nationale des combattants de Dumbéa : 75 25 78

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 46 55 00 / Fax : 46 55 03

Mairie annexe de Dumbéa : 41 40 30 / 41 64 66

Mission d'insertion des Jeunes : 41 40 26

Service de l'Emploi et du Placement : 41 67 17

### Taxis de Dumbéa

Natacha Atman : 75 32 02

Lorna Blucker : 78 20 56

Alain Lalande : 79 06 25 / 83 01 60

Julien Ollivier : 73 00 09

Rose Rachello : 77 27 62

Patrice Siuli : 80 52 01

Dominique Thomas : 74 75 50

## → Dates à retenir

### Vacances scolaires

3<sup>e</sup> période :

du samedi 10 au dimanche 25 août.

4<sup>e</sup> période :

du samedi 12 au dimanche 27 octobre.

Jours fériés :

le jeudi 15 août et le mardi 24 septembre.

### Les mercredis sans cours

Mercredi 7 août.

Mercredi 18 septembre.

Mercredi 2 octobre.

Vendredi 20 août, au terrain de football de la maison de quartier de Jacarandas.

### Marchés et vide-greniers

Samedi 3 août au parc Fayard, de 7h à 12h.

Samedi 7 septembre au parc Fayard, de 7h à 12h.

### Marché Broussard

Mercredi 28 août au parc Fayard, de 14h à 18h.

Rappelons que pour les parents qui le désirent, **lors des mercredis pédagogiques**, des activités sont mises en place par la mairie dans les écoles de 7h à 11h.



### Ciné-mois

Vendredi 9 août, à la halle de Val-Suzon.

## → Planning des collectes

### Les déchets verts

#### 1<sup>er</sup> secteur

Avenue Boutan, Calvaire, Couvelée, Nondoué, Val-Fleuri, Val-Suzon, Katiramona.

#### Date de sortie impérative :

14 septembre.

#### 2<sup>e</sup> secteur

Koé, Dumbéa Rivière, Carigou, RT1, Koghis, Col de Tonghoué.

#### Date de sortie impérative :

21 septembre.

#### 3<sup>e</sup> secteur

Tonghoué, Giozzi, Pinèdes, Horizons, Cycas, Alamandas, Collines d'Auteuil, Douvier-Renard,

Assen Aïda, Val-d'Auteuil, Berton.

#### Date de sortie impérative :

28 septembre.

#### 4<sup>e</sup> secteur

Sic-NC, Fayard Auteuil, Jacarandas 1, Jacarandas 2, Les Palmiers.

#### Date de sortie impérative :

3 août.

#### 5<sup>e</sup> secteur

FSH 1<sup>er</sup> secteur, Secal, Mairie annexe, Zac Centre urbain.

#### Date de sortie impérative :

10 août.

#### 6<sup>e</sup> secteur

Érudits, Becquerel, Fortunes de mer, Butte de Koutio.

#### Date de sortie impérative :

17 août.

#### 7<sup>e</sup> secteur

Pointe à la Dorade, Pointe à la Luzerne.

#### Date de sortie impérative :

24 août.

#### 8<sup>e</sup> secteur

Dumbéa-sur-Mer, Zac Panda.

#### Date de sortie impérative :

1<sup>er</sup> septembre.

### Les ordures ménagères

Rappel : pas de collecte le mercredi et le week-end.

#### • Lundi et jeudi

Becquerel  
Butte de Koutio  
Dumbéa-sur-Mer  
Érudits  
Fortunes de mer  
Jacarandas 2  
Péage  
Pointe à la Dorade  
Pointe à la Luzerne

Calvaire  
Carigou  
Collines d'Auteuil  
Couvelée  
Cycas  
Doubvier-Renard  
Dumbéa Rivière  
Fayard Auteuil  
FSH 1<sup>er</sup> secteur  
Giozzi  
Horizons

Mairie annexe  
Nondoué  
Les Palmiers  
Les Pinèdes  
Les Pins  
Piscine  
Route de Nakutakoin  
RT1  
Secal  
Sic-NC  
Val-d'Auteuil  
Val-Fleuri  
Val-Suzon  
Zac Centre urbain

#### • Mardi et vendredi

Alamandas  
Assen Aïda  
Avenue Boutan  
Berton

Jacarandas 1  
Katiramona  
Koé  
Koghis  
Les Jarriots

## → Les déchets encombrants

Sur rendez-vous, gratuitement, deux fois par an. Téléphonez au numéro vert : 050 055.

## → Renseignements sur les déchets

au **050 055**

# La courroie de transmission

## Le service des Affaires générales

Le service des Affaires générales (SAG) est sans nul doute l'un des services municipaux les moins visibles du grand public. Moins visible, mais essentiel, notamment en ce qui concerne l'accueil du public, la préparation des délibérations du conseil municipal, la gestion de l'ensemble du courrier entrant et du courrier sortant de la mairie ou encore l'organisation de tout ce qui a trait au protocole et aux cérémonies. Présentation d'une équipe au service... des autres services municipaux et du public.



L'équipe au complet, de gauche à droite : Madeleine, Alice, Vanessa, Carole, Silvia, Marie-Annick, Vanda, Nathalie, Lucinda, Clovysia et Évelyne.

Il est bien difficile d'imaginer le travail que nécessitent l'organisation d'une séance de conseil municipal, la préparation d'une cérémonie, le suivi de l'archivage municipal, de la logistique quotidienne au niveau de la mairie ou encore la gestion de l'ensemble du courrier entrant et du courrier sortant d'une mairie.

C'est un travail qui réclame beaucoup d'organisation et de rigueur : il concerne l'ensemble des services, mais aussi les élus et souvent même des intervenants extérieurs. Très réglementé, il laisse peu de place à l'erreur...

Ce travail est la mission du service des Affaires générales, dirigé par Silvia Conzatti et directement rattaché au secrétariat général de la mairie. Un service créé en 2009 justement pour faciliter le travail des services et le rendu aux administrés. Il est composé de onze agents : une équipe 100 % féminine, aussi efficace et dynamique que souriante.

Vanda, vagemestre, est également chargée de l'accueil à la mairie principale aux côtés de Marie-Annick, tout sourire, qui est aussi responsable des archives municipales. Nathalie, Clovysia et Vanessa sont secrétaires, la première auprès du maire et des élus, la deuxième auprès des comités de quartier et la troisième étant chargée plus particulièrement du courrier entrant. Comptes-rendus, mise à jour des agendas, suivi des courriers et lancement des invitations font partie de leur quotidien...

### → Une équipe féminine

Exclusivement féminine, l'équipe du SAG est composée de onze agents, aux fonctions multiples. On y dénombre en effet, outre la chef de service, deux assistantes de direction, trois secrétaires, deux agents d'accueil, trois agents d'entretien.

Alice, Madeleine et Évelyne sont chargées de l'entretien, les deux premières à la mairie principale et la troisième à la mairie annexe. Elles sont aussi chargées de la préparation des différentes salles à l'occasion, par exemple, des mariages ou des cérémonies.

Enfin, Lucinda et Carole sont assistantes de direction. Elles se partagent notamment la gestion des courriers à envoyer et le suivi des commissions municipales, programmées avant chaque séance du conseil.

### Complémentarité...

« L'important est que nous travaillions toutes en complémentarité afin que jamais une absence ne bloque le service public, explique Silvia. Ensuite, il faut surtout toujours anticiper pour ne pas être pris par le temps et en facilitant le travail des services. »

Songez qu'une séance du conseil municipal nécessite deux mois de préparation entre la finalisation et la mise en forme des projets de délibération des services, la gestion du circuit de validation (au sein de la mairie), la présentation des projets en commission, la rédaction de la note de synthèse et des comptes-rendus, la convocation des élus...

« En bref, poursuit la chef de service, une séance nécessite en moyenne la préparation d'une cinquantaine de dossiers, pour les 35 élus, mais aussi pour les directeurs et les chefs de service concernés, ainsi que pour la presse. Il faut ensuite rédiger le compte-rendu intégral des débats, enregistrer les délibérations, s'assurer de la transmission de tous les actes municipaux au contrôle de légalité de l'État et, tout ça, dans les plus brefs délais pour permettre aux services concernés de procéder au plus vite à l'application des délibérations votées... »

Le service ne connaît ainsi jamais de pause : il y a toujours une séance du conseil à préparer, des délibérations à

enregistrer, des documents à archiver, des administrés à accueillir, des cérémonies à organiser, du courrier à dispatcher ou à envoyer, des notes de service à rédiger ou à diffuser, des salles à nettoyer...

Et certaines journées peuvent être encore plus denses, principalement lorsque le protocole l'exige et qu'il s'agit, par exemple, d'organiser le séjour des délégations des villes jumelles à l'occasion de la fête de la Ville. Dans ces périodes-là, les journées semblent avoir plus de vingt-quatre heures...

Mais l'équipe, elle, garde toujours le sourire pour les administrés de Dumbéa.

**120** délibérations par an en moyenne

**7** séances du conseil municipal par an

**30** commissions par an

**21 533** courriers reçus en 2012

**1 565** notes aux services en 2012

### → Un service, sept missions

- **L'accueil** : il recouvre l'accueil physique et téléphonique du public.
- **Le protocole** : il concerne l'organisation de cérémonies, l'accueil des délégations des villes jumelles ou d'invités, mais également le secrétariat du maire.
- **Le conseil municipal** : il s'attache à la correction et à la mise en forme réglementaire des projets de délibération, à l'envoi des convocations, au secrétariat des commissions et du conseil municipal.
- **Le courrier** : il recouvre l'organisation des transmissions, la correction, la mise en forme, l'enregistrement, l'envoi et le classement des courriers sortants ainsi que l'enregistrement, la diffusion et le classement des courriers entrants.
- **L'archivage** : il s'attache à l'enregistrement, au classement, à la recherche, voire à la destruction des documents.
- **L'entretien** : il recouvre la gestion des stocks, le nettoyage et l'entretien du plateau ainsi que l'aide à la préparation de réceptions.
- **Les affaires générales** à proprement parler : il s'agit de la gestion des tableaux de bord, de la réalisation d'études pour le secrétaire général ainsi que de la gestion de l'équipe du service.

Jusqu'en 2011, le service gérait aussi la communication (aujourd'hui rattachée au secrétariat général et au cabinet du maire) : suivi, instruction et orientation des sollicitations journalistiques, actualisation du site internet de la Ville, propositions et corrections relatives aux affiches et maquettes de tous les documents imprimés afin de garantir le respect de la charte graphique, collecte auprès des services des informations, correction et diffusion du magazine Le Dumbéa... Cette tâche incombe désormais à la chargée de communication.